



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **Votre enfant présente les symptômes évocateurs du COVID (toux, fièvre, maux de ventre ou de tête...).**

Vous gardez votre enfant à la maison.

**Quand les symptômes ont disparu**, il peut revenir à l'école :

- SOIT avec un test négatif (PCR ou antigénique<sup>1</sup>).
- SOIT après consultation d'un médecin et une attestation que celui-ci n'a pas prescrit de test.
- SOIT au bout de **5 jours** pleins et **2 jours sans toux ni fièvre**.

*(1) Les autotests ne sont pas acceptés.*